

RCS : RODEZ Code greffe : 1203

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de RODEZ atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 00153 Numéro SIREN : 504 055 211 Nom ou dénomination : A.T.S. LASER
--

Ce dépôt a été enregistré le 22/07/2019 sous le numéro de dépôt 3333

Désignation de l'entreprise : SAS ATS LASER Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2

Adresse de l'entreprise ZA de Lioujas 12740 LA LOUBIERE Durée de l'exercice précédent * 1 2

Numéro SIRET * 5 0 4 0 5 5 2 1 1 0 0 0 1 6 Néant ☐ *

				Exercice N clos le, 3 1 1 2 2 0 1 8	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ *	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
	Frais d'établissement *	AB	AC		
	Frais de développement *	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	100 895	30 350
	Fonds commercial (1)	AH	AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		6 560
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	406 706	218 514
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	386 976	448 026
	Immobilisations en cours	AV	AW		16 869
	Avances et acomptes	AX	AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV		
	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE		143
	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	BI		780
	TOTAL (II)	BJ	BK	894 577	721 241
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	91 601	744 625
	En cours de production de biens	BN	BO		62 381
	En cours de production de services	BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		182 573
	Marchandises	BT	BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	471 709	2 433 886
	Autres créances (3)	BZ	CA		147 837
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		600 000
	Disponibilités	CF	CG		754 478
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI		47 242
	TOTAL (III)	CJ	CK	563 310	4 973 021
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A	1 457 888	5 694 262

CERTIFIÉ CONFORME

Renvois : (1) Dont droit au bail : (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : Stocks : Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2019

Désignation de l'entreprise		SAS ATS LASER		Néant ☐ *
			Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 75 000.....)		DA	75 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,)		DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)		DC	
	Réserve légale (3)		DD	7 500
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)		DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)		DG	2 525 433
	Report à nouveau		DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	835 303
	Subventions d'investissement		DJ	
	Provisions réglementées *		DK	
	TOTAL (I)		DL	3 443 236
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
	Avances conditionnées		DN	
	TOTAL (II)		DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	
	Provisions pour charges		DQ	
	TOTAL (III)		DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS	
	Autres emprunts obligataires		DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	345 443
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)		DV	59 629
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	1 426 214
	Dettes fiscales et sociales		DY	374 877
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	
	Autres dettes		EA	44 863
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB	
TOTAL (IV)		EC	2 251 026	
Ecart de conversion passif *		ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	5 694 262	
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C
			Écart de réévaluation libre	1D
			Réserve de réévaluation (1976)	1E
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : <u>SAS ATS LASER</u>		Néant ☐ *						
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	70 145	FB		FC	70 145	
	Production vendue { biens *	FD	11 576 825	FE		FF	11 576 825	
		FG	10 400	FH		FI	10 400	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	11 657 369	FK		FL	11 657 369	
	Production stockée *					FM	18 853	
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	158 417	
	Autres produits (1) (11)					FQ	2 652	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	11 837 292
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	49 259	
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	4 942 740	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(136 577)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	3 413 180	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	120 515	
	Salaires et traitements *					FY	1 322 612	
	Charges sociales (10)					FZ	452 978	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements *					GA	220 405
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	380 036
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	11 616	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	10 776 766	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	1 060 526	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	285	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	35 373	
	Total des produits financiers (V)						GP	35 657
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	4 472	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)						GU	4 472
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	31 185	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	1 091 711	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS ATS LASER</u>			Néant ☐ *			
			Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	27 988		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	28 137		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	56 125		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	38 017		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	14 793		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	1 799		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	54 608		
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)			HI	1 517		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK	257 925		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	11 929 074		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	11 093 771		
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)			HN	835 303		
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2)	{	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG			
	(3)	{	– Crédit-bail mobilier *	HP	379 202	
	– Crédit-bail immobilier		HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
	(9)	Dont transferts de charges		A1	55 393	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
			Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
	PENALITES -AMENDES 1056 ET SINISTRE VEHICULE12329		13 385			
	VNC ET PRODUIT DE CESSON D IMMO ET DOT EXCEPTION		16 591		28 137	
REDRESSEMENT URSSAF		23 032				
CHARGES ET PRODUITS / EX ANTERIEURS		1 600		27 988		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures		Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



SASU EDMOND CAUBRAQUE

Société de Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Pau
Société d'Expertise-Comptable
Inscrite au Conseil Régional de l'Ordre des Experts-Comptables de Bordeaux

A.T.S. LASER

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 75 000 €

Siège social :

ZA de Lioujas

12740 LA LOUBIERE

R.C.S : RODEZ 504 055 211

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2018

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'assemblée générale de la société ATS LASER

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société par actions simplifiée ATS LASER relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

E - C.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la présidente et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la présidente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

E - C

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Saint-Paul-Lès-Dax,
le 14 juin 2018

SASU EDMOND CAUBRAQUE
Le commissaire aux comptes

Edmond CAUBRAQUE
Commissaire aux comptes

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.dépréc.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	131 245	100 895	30 350	21 425	8 925
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles	6 560		6 560	6 560	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	625 220	406 706	218 514	290 355	- 71 841
Autres immobilisations corporelles	835 002	386 976	448 026	466 633	- 18 607
Immobilisations en cours	16 869		16 869		16 869
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	143		143	143	
Prêts					
Autres immobilisations financières	780		780	780	
TOTAL (I)	1 615 819	894 577	721 241	785 896	- 64 655
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements	836 226	91 601	744 625	608 048	136 577
En-cours de production de biens	62 381		62 381	66 003	- 3 622
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis	182 573		182 573	160 098	22 475
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	2 905 595	471 709	2 433 886	2 371 097	62 789
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	95		95	1 586	- 1 491
. Personnel	37		37		37
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices				321 686	- 321 686
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	45 220		45 220	40 403	4 817
. Autres	102 486		102 486	10 673	91 813
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement	600 000		600 000	397 990	202 010
Disponibilités	754 478		754 478	287 046	467 432
Charges constatées d'avance	47 242		47 242	29 324	17 918
TOTAL (II)	5 536 332	563 310	4 973 021	4 293 953	679 068
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	7 152 150	1 457 887	5 694 262	5 079 849	614 413

le Commissaire aux Comptes
Edmond CAUBRAQUE

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 75 000 Euros)	75 000	75 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	7 500	7 500	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	2 525 433	2 586 831	- 61 398
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice	835 303	328 602	506 701
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	3 443 236	2 997 933	445 303
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	345 443	436 077	- 90 634
. Découverts, concours bancaires		5 692	- 5 692
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés	59 629	91	59 538
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 426 214	1 245 559	180 655
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	77 531	105 222	- 27 691
. Organismes sociaux	94 631	104 891	- 10 260
. Etat, impôts sur les bénéfices	110 550		110 550
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	56 475	106 817	- 50 342
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	35 690	32 048	3 642
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	44 863	45 520	- 657
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	2 251 026	2 081 916	169 110
Ecart de conversion passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	5 694 262	5 079 849	614 413

Document certifié par
le Commissaire aux Comptes
Edmond CAUBRAQUE

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation	%
	France	Exportations	Total	Total	
Ventes de marchandises	70 145		70 145		N/S
Production vendue biens	11 576 825		11 576 825	9 753 294	18,70
Production vendue services	10 400		10 400	4 800	116,67
Chiffres d'affaires Nets	11 657 369		11 657 369	9 758 094	19,46
Production stockée			18 853	93 937	- 75 084
Production immobilisée					-79,93
Subventions d'exploitation reçues					
Reprises sur dépréc., prov. et amort., transfert de charges			158 417	35 092	123 325
Autres produits			2 652	156	2 496
Total des produits d'exploitation			11 837 292	9 887 279	1 950 013
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			49 259		49 259
Variation de stock (marchandises)					N/S
Achats de matières premières et autres approvisionnements			4 942 740	4 639 646	303 094
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements			-136 577	-216 335	79 758
Autres achats et charges externes			3 413 180	2 599 383	813 797
Impôts, taxes et versements assimilés			120 515	129 642	- 9 127
Salaires et traitements			1 322 612	1 462 886	- 140 274
Charges sociales			452 978	410 916	42 062
Dotations aux amortissements sur immobilisations			220 405	218 426	1 979
Dotations aux dépréciations sur immobilisations					0,91
Dotations aux dépréciations sur actif circulant			380 036	242 766	137 270
Dotations aux provisions					56,54
Autres charges			11 616	13	11 603
Total des charges d'exploitation			10 776 766	9 487 342	1 289 424
RESULTAT EXPLOITATION			1 060 526	399 938	660 588
Bénéfice attribué ou perte transférée					
Perte supportée ou bénéfice transféré					
Produits financiers de participations					
Produits des autres valeurs mobilières					
Autres intérêts et produits assimilés			285	2 133	- 1 848
Reprises financ. sur dépréc. et prov., transferts de charges					-86,64
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement			35 373		35 373
Total des produits financiers			35 657	2 133	33 524
Dotations financières aux amort., dépréciations et provisions					N/S
Intérêts et charges assimilées			4 472	4 137	335
Différences négatives de change					8,10
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement					
Total des charges financières			4 472	4 137	335
RESULTAT FINANCIER			31 185	- 2 004	33 189
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT			1 091 711	397 933	693 778

Document certifié par
le Commissaire aux Comptes
Edmond CAUBRAQUE

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	27 988		27 988	N/S
Produits exceptionnels sur opérations en capital	28 137	12 850	15 287	118,96
Reprises except. sur dépréc. et provisions, transferts de charges				
Total des produits exceptionnels	56 125	12 850	43 275	336,77
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	38 017	3 600	34 417	956,03
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	14 793	11 929	2 864	24,01
Dotations except. aux amort., dépréciations et provisions	1 799		1 799	N/S
Total des charges exceptionnelles	54 608	15 529	39 079	251,65
RESULTAT EXCEPTIONNEL	1 517	-2 679	4 196	156,63
Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices	257 925	66 652	191 273	286,97
Total des Produits	11 929 074	9 902 262	2 026 812	20,47
Total des charges	11 093 771	9 573 660	1 520 111	15,88
RESULTAT NET	835 303	328 602	506 701	154,20
Dont Crédit-bail mobilier	379 202	589 848	- 210 646	-35,71
Dont Crédit-bail immobilier				

Document certifié par
le Commissaire aux Comptes
Edmond CAUBRAQUE

Annexe aux comptes annuels

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2018 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2017 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 5 694 262,38 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 835 303,28 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 18/04/2019 par le dirigeant.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis conformément au règlement comptable de l'Autorité des Normes Comptables.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Actif immobilisé

- Immobilisations incorporelles et corporelles :

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes), ainsi que les coûts des emprunts directement attribuables à l'acquisition ou à la production d'immobilisations sont comptabilisés en charges.

- Amortissements et dépréciations de l'actif immobilisé :

En ce qui concerne les immobilisations décomposables, l'entreprise n'a déterminé aucun composant sur les biens figurant à l'actif. Lorsque des composants sont identifiés à l'occasion de réparations ou d'opérations sur les immobilisations, ils sont amortis sur leur durée de vie économique.

Pour les immobilisations non décomposables susceptibles de subir une dépréciation, elles sont amorties selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée d'usage, au lieu de leur durée réelle d'utilisation, conformément à la mesure de simplification autorisée pour les PME (article 322-4-5, al.2 du PCG introduit par le règlement 2005-09 du CRC du 3 Novembre 2005).

Document certifié par
le Commissaire aux Comptes
Edmond CAUBRAQUE

Actif circulant**- Stocks :**

Ils sont évalués au dernier prix d'achat connu. La valeur brute des matières, marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Les éventuels produits fabriqués ou en cours de fabrication ou de travaux sont valorisés au coût de revient.

Lorsque le cours du jour ou la valeur de réalisation est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

- Créances :

Elles sont évaluées à leur valeur nominale. Lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi CICE**Montant du CICE sollicité**

Au titre de l'année civile 2018, le CICE sollicité par l'entreprise s'élève à un montant de 67665 €. Ce crédit d'impôt est calculé sur la base des rémunérations éligibles au titre de ladite année civile, il sera imputé sur l'impôt société ou si celui-ci est insuffisant fera l'objet d'une demande de remboursement.

Comptabilisation du CICE

Conformément à l'avis ANC du 28 février 2013 le CICE a été comptabilisé en diminution des charges de personnel, il améliore ainsi le résultat d'exploitation.

Utilisation du CICE de l'année précédente

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises nous précisons l'utilisation de ce crédit d'impôt.

Le CICE sollicité au titre de l'année civile précédente 2017, d'un montant de 69497 € est devenu disponible en trésorerie sur l'exercice clos le 31/12/2018, il a été utilisé pour le financement des actions suivantes :

Utilisation du CICE	En % du montant
Investissements	100 %
Recrutement ou augmentation rémunération	
Formation	
Reconstitution du fonds de roulement	
Recherche, innovation, prospection nouveaux marchés.	
Transition écologique et énergétique	

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Document certifié par
le Commissaire aux Comptes
Edmond CAUBRAQUE

Annexe aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 1 615 819 Euros

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	117 651	24 130	3 976	137 805
Immobilisations corporelles	1 539 925	148 212	211 046	1 477 091
Immobilisations financières	923			923
TOTAL	1 658 499	172 342	215 022	1 615 819

Amortissements et dépréciations d'actif = 894 577 Euros

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	89 666	15 204	3 976	100 895
Immobilisations corporelles	782 937	206 999	196 254	793 682
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	872 603	222 204	200 229	894 577

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Logiciels	131 245	100 895	30 350	de 1 à 10 ans
Materiel et outillag	625 220	406 706	218 514	de 1 à 5 ans
Inst.agenc.divers	705 710	306 170	399 540	de 5 à 10 ans
Materiel de transpor	41 611	34 422	7 189	de 4 à 5 ans
Mat.bureau &informat	63 928	36 124	27 804	de 1 à 3 ans
Mobilier	23 753	10 261	13 492	5 ans
Immo en cours logiciel gestion expedition	10 429	0	10 429	Non amortiss.
Immo en cours ext batiment	6 440	0	6 440	Non amortiss.
Immo en cours code barre	6 560	0	6 560	Non amortiss.
TOTAL	1 614 895	894 577	720 318	

Etat des créances = 3 101 454 Euros

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	780		780
Actif circulant & charges d'avance	3 100 674	3 100 674	
TOTAL	3 101 454	3 100 674	780

Provisions pour dépréciation = 563 310 Euros

Nature des dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours	91 601				91 601
Comptes de tiers	194 698	288 435		11 424	471 709
Comptes financiers					
TOTAL	286 299	288 435		11 424	563 310

Produits à recevoir par postes du bilan = 102 486 Euros

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	102 486
Disponibilités	
TOTAL	102 486

Document certifié par
le Commissaire aux Comptes
Edmond CAUBRAQUE

Charges constatées d'avance = 47 242 €uros

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

NOTES SUR LE BILAN PASSIF**Capital social = 75 000 €uros**

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	750	100,00	75 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	750	100,00	75 000

Etat des dettes = 2 251 026 €uros

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	345 443	82 918	132 104	130 421
Dettes financières diverses	59 629	59 629		
Fournisseurs	1 426 214	1 426 214		
Dettes fiscales & sociales	374 877	374 877		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	44 863	44 863		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	2 251 026	1 988 501	132 104	130 421

Charges à payer par postes du bilan = 157 513 €uros

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	13 956
Dettes fiscales & sociales	143 456
Autres dettes	101
TOTAL	157 513

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**Ventilation du chiffre d'affaires = 11 657 369 €uros**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	70 145	0,60 %
Ventes de produits finis	11 371 707	97,55 %
Ventes de produits résiduels	205 118	1,76 %
Produits des activités annexes	10 400	0,09 %
TOTAL	11 657 369	100.00 %

Autres informations relatives au compte de résultat

Le détail des postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figure au chapitre « compte de résultat détaillé » des états financiers complets. On pourra s'y reporter pour obtenir une information plus détaillée.

Document certifié par
le Commissaire aux Comptes
Edmond CAUBRAQUE

Annexe aux comptes annuels (suite)

AUTRES INFORMATIONS

Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Honoraires des commissaires aux comptes

Catégories de salariés	Montant
Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	5500 €
TOTAL	5500 €

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	3	
Agents de maîtrise & techniciens	12	
Employés	2	
Ouvriers	24	
Apprentis sous contrat	2	
TOTAL	43	0

Engagements donnés = 1 373 563 euros

Nature des engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals & cautions	
Crédit-bail mobilier	1 373 563
Crédit-bail immobilier	
Autres engagements	
TOTAL	1 373 563

Autres informations complémentaires**ENGAGEMENT DE RETRAITE**

Conformément au choix laissé par le Code de Commerce, le montant des engagements d'indemnité de départ à la retraite des salariés ne fait pas l'objet d'une provision comptable. Le montant des droits pouvant être acquis a été estimé à 193000€. Conformément à la recommandation ANC n°2013-02, l'entreprise a défini sa propre méthode d'évaluation à partir d'un salaire moyen, d'une présence estimée maximale, sans actualisation, ni probabilité de rotation ou d'évolution ou de mortalité et avec les départs à la retraite soumis à charges sociales.

Document certifié par
le Commissaire aux Comptes
Edmond CAUBRAQUE

INFORMATIONS RELATIVES AU CREDIT-BAIL

Tableaux financiers relatifs aux crédits-baux en cours

Redevances payées	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
Cumuls des exercices antérieurs		1 273 702		1 273 702
Montants de l'exercice		385 502		385 502
Sous-total		1 659 204		1 659 204

Redevances restant dues	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
A 1 an au plus		401 099		401 099
Entre 1 et 5 ans		829 915		829 915
A plus de 5 ans		119 222		119 222
Sous-total		1 350 235		1 350 235

Valeur résiduelle	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
A 1 an au plus				
Entre 1 et 5 ans		16 788		16 788
A plus de 5 ans		6 540		6 540
Sous-total		23 328		23 328

Coût total du crédit-bail	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
TOTAL		3 032 767		3 032 767

Comparaison de coûts pour les mêmes acquisitions en pleine propriété

	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
Valeur d'origine		2 962 800		2 962 800
Cumuls des dotations antérieures		1 134 869		1 134 869
Dotations de l'exercice		442 314		442 314
Valeur nette comptable		1 385 617		1 385 617

Document certifié par
le Commissaire aux Comptes
Edmond CAUBRAQUE

Annexe aux comptes annuels (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 102 486 €uros

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Fournis.rrr a obteni(409800)	70 956
Etat produits a rece(448700)	2 218
Debit.cred.div.prod.(468700)	29 312
TOTAL	102 486

Charges constatées d'avance = 47 242 €uros

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constat.d'av(486000)	47 242
TOTAL	47 242

Charges à payer = 157 513 €uros

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournis.fact.non par(408100)	13 956
TOTAL	13 956

Dettes fiscales et sociales	Montant
Conges a payer(428200)	77 531
Org.soc. ch/conges a(438200)	30 235
Etat autres ch. a pa(448600)	35 690
TOTAL	143 456

Autres dettes	Montant
Debit.cred.div.char.(468600)	101
TOTAL	101

Document certifié par
le Commissaire aux Comptes
Edmond CAUBRAQUE

A.T.S. LASER
Société par actions simplifiée
au capital de 75 000 euros
Siège social : ZONE ARTISANALE DE LIOUJAS
12740 LA LOUBIERE
504 055 211 RCS RODEZ

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 30 JUIN 2019

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élevant à 835 303,28 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	835 303,28 euros
A titre de dividendes	580 000,00 euros
Soit 773,33 euros par action	
Le solde	255 303,28 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 2 780 736,28 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter du 30 juin 2019.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 580 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2015 : 300 000 euros, soit 400 euros par titre.
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 300 000 euros

Exercice clos le 31 décembre 2016 : 170 000 euros, soit 226,67 euros par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 170 000 euros

Exercice clos le 31 décembre 2017 : 390 000 euros, soit 520 euros par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 390 000 euros

Certifié conforme
La Présidente

